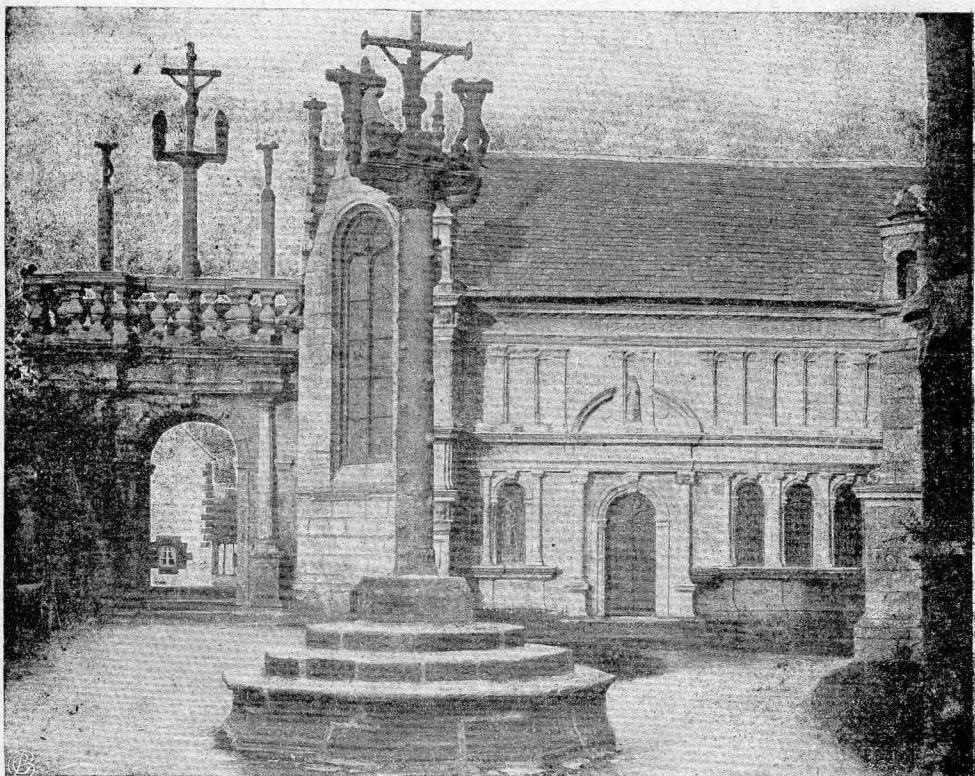




(Cl. Touring-Club de France).

BREIZ SANTEL

20 Frs.

BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du

**MOUVEMENT pour la PROTECTION
des**

MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)

Finistère : R. Le Roy, 11 bis. rue Richard, Rosporden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, rue Lafayette, Nantes.

Côtes-du-Nord : Michel Le Chapelier, 7, rue Brizeux, Saint-Brieuc.

Ille-et-Vilaine : Mlle Jane Godeau, 31, Bd de Metz, Rennes.

Le N° : 20 frs.

Abonnement : 6 mois 55 frs. — 1 an 100 frs.

Edition avec supplément photographique 1 an : 300 frs.

M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection
des Monuments Religieux Bretons, Vannes, C. C. P. Nantes 1536-85.

**Une poignée de ciment,
Deux bras,
Beaucoup d'amour,
Pour sauver nos croix et nos chapelles.**

Comment nous aider, comment adhérer au mouvement.

— Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

Les membres *honoraires* ne nous aident que de leurs fonds. En nous donnant 1.000 frs, ils apportent à l'œuvre, en même temps qu'une réelle marque de sympathie, un secours efficace.

Les membres *associés* ne versent que 50 frs. mais ils ne condamnent pas leur porte après, et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

Breiz Santél en images

Comme l'affirmait Napoléon à son état-major, « le meilleur des rapports ne vaut pas le plus médiocre des croquis », et, dans le combat que mène *Breiz Santél* contre les ruines et pour une meilleure connaissance des monuments et de l'art religieux bretons, il en est un peu de même : malgré le talent de nos collaborateurs, le manque d'illustrations enlève à nos chroniques beaucoup de leur force évocatrice. C'est pourquoi de nombreux abonnés nous demandent de présenter une sélection de photographies d'art religieux breton, utile complément des textes offerts dans le *bulletin*. Malheureusement, sauf quelques exceptions, que nous nous efforcerons de rendre plus fréquentes, le prix des clichés typographiques dépasse les possibilités d'un bulletin « à 100 frs par an », d'un bulletin qui reste à 100 frs pour n'être une gêne dans aucun budget, si modeste soit-il, permettant ainsi à tous, sans exception, d'affirmer leur fidélité aux sanctuaires de Bretagne.

Parallèlement au bulletin actuel, qui va entrer dans sa cinquième année, une nouvelle édition de Breiz Santél existera donc à partir de Janvier 1956. Elle comprendra le bulletin à 100 frs, mais augmenté une fois sur deux de quatre pages de gravures sur papier glacé.

Afin que ces photographies constituent un ensemble artistique de premier ordre, Breiz Santél a demandé le concours des meilleurs spécialistes de Bretagne, et a obtenu notamment l'autorisation exceptionnelle de reproduire les clichés du Docteur Louis Le Thomas, dont la collection (16.000 clichés de statues et de sculptures, recueillis en 20 ans d'inlassables et minutieuses prospections) commence à être célèbre, et a fait l'admiration de tous lors de nos diverses expositions.

S'abonner à l'édition illustrée de Breiz Santél ne sera donc pas seulement aider notre œuvre de sauvegarde ; ce sera aussi réunir une documentation indispensable à tous ceux qui veulent mieux connaître, et aimer, « la beauté sacrée de la Bretagne ».

*
* *

Abonnement. — Le prix de l'abonnement annuel à l'édition illustrée est de 300 frs, soit 100 frs pour Breiz Santél et

200 frs pour l'encart photographique. Etant donné le but « d'apostolat » que nous visons, des réductions pourront être consenties sur demande motivée, notamment aux membres du clergé et aux écoles.

Les abonnements à Breiz Santél commençant n'importe quel mois et la publication du supplément illustré n'ayant lieu qu'à partir de Janvier 1956, certains abonnés (ou réabonnés) de 1955 n'ont pu prévoir cette éventualité quand ils ont versé leur cotisation. Ils pourront quand même recevoir le supplément jusqu'à la fin de leur abonnement en cours, *en versant à notre C C P la somme forfaitaire de 100 frs, quel que soit le mois de leur réabonnement*, et en indiquant sur le talon du chèque ou du mandat « pour recevoir Breiz Santél illustré ».

*
**

Numéro spécimen. — A titre d'exemple, un premier numéro du supplément photographique paraîtra dès le mois prochain. *Il sera envoyé gratuitement, encarté dans Breiz Santél de Décembre, aux abonnés qui en feront la demande.*

*
**

Bon à découper ou à recopier

et à envoyer dès qu'il est possible à : M. Gérard Verdeau, Arradon (Morbihan)

Nom :

Adresse :

— Je désire recevoir à titre de spécimen le supplément photographique de Décembre.

— Je désire m'abonner à Breiz Santél illustré et vous envoie (par virement, mandat, etc.) la somme :

de 300 frs pour mon abonnement à partir de Janvier 1956 ;
ou de 100 frs pour compléter mon abonnement en cours.

Signature :

(biffer les mentions inutiles)

Récit sur la Toussaint

Cela se passait au temps où la fête des morts revêtait en Bretagne un caractère austère et tragique qu'elle n'a plus aujourd'hui.

Les paysannes vêtues de noir, toutes en deuil de leurs morts ce jour là, et beaucoup portant la coiffe aux pans dénoués, la coiffe dite de deuil, se rendaient en longues files à l'église paroissiale afin de penser à leurs défunts et de prier pour eux. La brume de la Toussaint les noyait dans sa grisaille et embuait leurs yeux.

Le glas ininterrompu sonnait. Non pas celui des enterrements, composé de trois notes qui disent en breton « Deit d'en douar, deit d'en douar, venez dans la terre, venez dans la terre », mais un autre plus lugubre, sorte de glas tronqué, d'une seule note toujours la même et sans cesse répétée.

Note unique venue du Purgatoire et faisant songer à l'éternité.

Durant toute la journée et toute la nuit elle vrillait le cœur.

Les hommes se succédaient afin d'assurer le relais de la voix des morts, et à partir de dix heures, eux seuls venaient à l'église prier devant le catafalque.

Un anglais en séjour dans le pays, et ravi des paysages, des costumes, de l'ambiance si particulière du pays breton, entendait cette voix de l'au-delà.

Bien que protestant, il avait assisté aux vêpres des morts dans l'église paroissiale du Faouët, qui n'avait pas encore été incendiée.

Le demi jour de Novembre passant à travers les vitraux éclairait d'une lumière de sépulcre les fidèles réunis devant le catafalque où les têtes de morts et les tibias entrecroisés mettaient une note de réalisme moyenâgeux.

Et soudain s'éleva la voix des trépassés, cette voix qu'on n'entend qu'en Bretagne, quand le « cantique du Paradis » vient répandre dans les cœurs ses notes qui font tressaillir les plus froids, les plus calmes :

Bredeur, kaërent ha mignonnet,
E han'Doué em chélaouët,
E han'Doué me sikouret,
Bredeur, kaërent ha mignonnet...
Frères, parents et amis,
Au nom de Dieu écoutez-moi,
Au nom de Dieu venez à mon secours,
Frères, parents et amis.....

Oh ! Cette voix de la Bretagne, cette complainte des morts, cette mélodie en mineur qui est comme la quintessence même des âmes bretonnes !

On y sent vibrer cette fidélité du souvenir, cet amour de la charité, cette aspiration vers l'au-delà, mais aussi ce goût de la mélancolie sans laquelle les âmes celtiques ne seraient plus elles-mêmes. Ce goût de la tristesse ne vient pas d'une nature morbide. En Cornouaille

particulièrement, on aime les fêtes, les danses, le rire, la joie ; mais on adore plaindre, consoler, bercer et secourir. On aime à exercer la charité.

Cette voix des morts ne s'élève jamais en vain. Les prières pleuvent, les fleurs garnissent les tombes, et des messes sont dites.

L'anglais écoutait et se recueillait. Dans son pays on essaie au contraire d'atténuer, ou même d'oublier, ce qui fait le tragique de notre pauvre existence humaine. Si l'on pense aux morts, on évite d'en parler, surtout quand ils viennent de disparaître. Cela, pour éviter des émotions à une race qui sous des dehors froids est l'une des plus sensibles qui soient.

Il s'imprégnait de cette piété et de cette pitié bretonne. Le cantique le pénétrait jusqu'aux os.

Mais en sortant, il y eut le glas, ce glas sans fin comme l'éternité, et il trouva que c'était trop.

A des amis qui l'accompagnaient, il déclara : « Je n'ai jamais entendu un son de cloche aussi triste. Nous le savons bien, que nous mourrons un jour. Pourquoi nous le rappeler d'une façon aussi cruelle ? »

Mon père, le voyant aussi impressionné, lui proposa une promenade. Ils allèrent en groupe jusqu'à Sainte-Barbe. Et là, sur la montagne, la cloche ne s'entendait plus qu'atténuée, et même plus du tout. Mais voici que de plusieurs paroisses environnantes, le glas vint de nouveau, implacable, lancinant.

« Oh ! disait l'anglais, quelle coutume barbare. Vous dites que ce glas sonnera toute la nuit ? Mais je serai devenu fou avant ! »

Dans cette réponse il y avait, qui sait, un peu d'humour britannique.

Néanmoins, de ce simple récit, véridique, nous pouvons tirer une leçon. Ce glas breton que l'étranger ne pouvait fuir, ressemble à la voix de la conscience, toujours présente, toujours fidèle. Plus d'un, parti au bout du monde pour l'oublier, l'a reconnue soudain, plus pénétrante que jamais.

Armelle WILTHEW.

Cette année également, la Foire-Exposition de Vannes réservait un stand pour « Breiz Santél ». Un tel geste, renouvelé pour la 4^e fois, est une marque de sympathie à laquelle nous sommes profondément sensibles. Et, par le nombre des visiteurs qui viennent connaître notre œuvre et s'abonner à « Breiz Santél », c'est une aide matérielle et morale extrêmement efficace, pour laquelle nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance au Comité de la Foire-Exposition.

Questions entendues et Réponses vécues par Marguerite Huré (1)

1. *Le fidèle n'a-t-il pas besoin d'une éducation pour comprendre les formes nouvelles de l'art de l'église ?*

Non, car celui qui goûte les beautés de la nature et en remercie son Créateur est parfaitement apte à apprécier une œuvre d'art religieux.

2. *Pourquoi, dans l'art ancien, retrouve-t-on familièrement la beauté de la nature ?*

Ce qui nous rend familière la beauté dans l'œuvre d'art ancienne, c'est l'habitude que nous en avons. Mais c'est quand nous la méconnaissions qu'elle nous paraît reproduire la nature. Car, dès qu'elle nous émeut de nouveau, parce qu'elle nous fait ressentir l'idée divine qui constitue son efficacité, cette œuvre nous paraît vivante, moderne, ne ressemblant à rien d'autre.

3. *Pourquoi l'art moderne est-il si loin de la nature ?*

Les artistes, de par la sensibilité de leur tempérament, ont au cœur des besoins et des aspirations de leur époque. Leur génie, leur vocation leur fait chercher dans leur propre domaine des remèdes et des lumières ; leurs œuvres aident à l'évolution de l'humanité et la devançant.

L'époque précédente a eu besoin de vérités positives. L'époque actuelle, saturée de rationalisme, d'analyses concrètes, aspire à la synthèse, à la surnature, et son art s'éloigne du naturalisme.

4. *Les œuvres d'art actuelles, souvent rébarbatives, ont-*

(1) « On ne dira jamais assez, notait le Père Couturier — son ex-condisciple aux Ateliers d'Art Sacré — tout ce que le vitrail moderne doit à Marguerite Huré. » De sa première commande, en 1916, aux vitraux du Séminaire des Herbières (1951) et à ses travaux actuels, en passant par le Raincy et l'église d'Elisabethville, son vitrail sur le Père de Foucaud (reproduit dans le monde entier), le Séminaire de Voreppe, etc., Marguerite Huré domine l'art du vitrail (où elle a entraîné, la première, nombre d'artistes), et sa technique, à tel point que ses trouvailles paraissent aujourd'hui fondamentales, « classiques », tel le principe de la *coloration suivant l'orientation*, ou le rôle *polarisant des trois tons essentiels*.

Avant de nous confier une étude sur le vitrail (historique, technique, rôle dans l'église, la liturgie, auprès du fidèle) qui paraîtra dans les prochains bulletins, le grand maître-verrier moderne, qui découvrit sa vocation à Chartres, résume aujourd'hui dans « Breiz-Santél » son expérience de l'art religieux,

elles toutes une efficacité qui les justifie ? — Sont-elles des témoignages valables ? — En d'autres termes, les artistes sont-ils de même valeur, de même utilité ?

Les artistes actuels vont plus loin et plus profond que jamais. Ils plongent dans la création et nous en rapportent parfois des idéogrammes. L'œuvre des grands artistes inspirés, efficace et souvent prophétique, n'est pas de facilité. Elle sert de clef aux artistes de talent, mais de moindre envergure, les révélant à eux-mêmes et leur permettant des découvertes belles, utiles et valables. Enfin, il existe une multitude d'artistes de petite invention, plus artisans qu'artistes créateurs, malheureux à notre époque de mécanisation où l'art n'est plus appliqué aux besoins de la vie courante. Ils encombre les petites voies où ils seraient heureux et utiles, s'ils étaient moins nombreux, et débordent dans les grandes voies qu'ils avilissent de leurs petites vues, principalement quand l'importance de leurs capitaux, leur sens des réalités leur permettent aux expansion commerciale. Quoi de plus funeste à l'art que les entreprises qui se prétendent artistiques mais qui relèvent de la mode, des méthodes de publicité, de rendement, et qui inondent les église du monde entier de productions vides de création artistique : malheur d'autant plus grave quand ces productions sont faites de matière durable comme pour le statuaire, la mosaïque, le vitrail.

5. *En quoi consiste la création artistique ?*

En réalité, l'artiste ne crée pas (Dieu seul crée : « fait de rien »). Mais il « invente », c'est-à-dire retrouve, dans la création, des intentions divines qu'il est seul, par vocation, à pouvoir retrouver ; et c'est son génie qui produira, à l'aide d'un minimum de moyens, l'image substantielle évoquant l'idée divine. Il va de soi que c'est la pureté de cœur de l'artiste qui lui fera saisir plus pleinement l'idée simple.

6. *Y a-t-il des lois qui régissent la création artistique ? Le proverbe dit : des goûts et des couleurs, on ne saurait discuter.*

Il y a des lois très simples qui commandent toutes les formes d'art. Elles ressortent de l'ordre (part sociale ou objective), et de la liberté (part personnelle ou subjective).

C'est l'ordre qui exige la composition de l'œuvre ;

C'est la liberté qui détermine sa diversité.

La composition articule et réunit les différentes parties de l'œuvre, en fait un tout homogène.

La diversité renouvelle l'intérêt, l'importance et l'émotion de chaque partie de la composition, les faisant chacune concourir à la vie de l'œuvre d'art qui doit être une évocation, une bienfaisante magie, une poésie substantielle.

7. Cependant beaucoup d'œuvres d'art moderne sont inintelligibles. Certaines même procurent une sensation d'hostilité, une gêne, de la tristesse et de l'inconfort, pourquoi ?

Tout d'abord, une œuvre d'art, surtout si elle est forte, ne peut se révéler au premier coup d'œil ; il y faut du loisir et même de la bienveillance au cas où le tempérament de l'artiste est opposé au nôtre. Enfin, ce n'est pas par une opération intellectuelle que l'on peut apprécier une œuvre qui n'est jamais le produit d'une opération intellectuelle. L'œuvre d'art est perçue par la sensibilité, le cœur, et avec la grâce, parce qu'elle est faite avec la grâce qui a guidé les puissances de sensibilité et d'intuition du cœur de l'artiste. La jouissance intellectuelle peut succéder au bonheur substantiel apporté par l'œuvre d'art. Elle n'y ajoute rien d'efficace et n'est pas indispensable.

Mais quand, au lieu du bonheur de la révélation, l'œuvre suscite dans l'âme de l'amateur d'art, du trouble (qui peut très bien coexister avec la jouissance intellectuelle), c'est que l'artiste, décentré, uniquement axé sur son moi divinisé, n'exprime plus dans son art que ses obstacles, ses besoins, et ses désirs et se débarrasse de ses monstres.

Devenu uniquement subjectif, il subordonne l'ordre à la liberté, opposant, affrontant, dispersant, détruisant des éléments disparates dans des créations qui peuvent être géniales et séduisantes, mais qui, malsaines, ne doivent pas être retenues à l'église.

8. Il existe de grands artistes incroyants honnêtes et sincères. Ne doit-on pas recueillir leurs œuvres à l'église ?

Certainement si. Cela a été fait à plusieurs occasions ces dernières années. Il faut savoir que de grands artistes chrétiens ont été également invités dans ces ensembles. Ces essais, malgré une publicité tapageuse, ont été extrêmement utiles.

9. *Ces œuvres n'ont-elles pas été la cause de la renaissance de l'art religieux ? Ne sont-elles pas des prototypes ?*

Elles ont fait naître un puissant mouvement d'opinion à courants divers et parfois contradictoires, c'est-à-dire de la vie là où régnaient des tabous nombreux, la méfiance, l'immobilisme. Il y a donc renaissance dans l'intérêt et plus de liberté pour les artistes créateurs.

Malheureusement, ces artistes œuvrent trop lentement pour répondre efficacement aux besoins importants des innombrables constructions et reconstructions des églises, en France et dans le monde. Aussi, la statuaire, les vitraux, les mosaïques etc., continuent-ils d'être fabriqués, et à un rythme accéléré, par les anciennes entreprises, qui ont commercialement sacrifié au goût du jour. En effet, elles ont très bien su transformer, au bénéfice de leur production, les inventions des artistes créateurs en formules, méthodes et trucs divers.

10. *L'art d'église doit-il avoir des caractéristiques spéciales ?*

Oui, toutes celles que le bon sens indique.

Elles doivent être des œuvres d'art, et de foi, et épouser **étroitement** les exigences de la liturgie. Elles doivent, en un mot, rester à leur place, ne pas capter à leur profit l'attention, devant la guider, au contraire, au bénéfice de la prière et de la liturgie.

Il est donc souhaitable, au moins pour les églises neuves, qu'un maître d'œuvre accordé à l'architecture, ou l'architecte lui-même, compose au moins schématiquement tout l'intérieur de l'église à partir de l'autel, cœur de l'édifice ; et que ce maître d'œuvre ait une connaissance expérimentale de la vie liturgique.

11. *Comment combattre la commercialisation de l'art à l'église ?*

En faisant constamment appel aux artistes créateurs, afin que ceux-ci puissent se consacrer à l'art d'église, dans la sécurité d'une vie assurée.

En leur facilitant la connaissance des besoins des fidèles.

En faisant naître des contacts entre les artistes et le clergé.

Enfin, en encourageant efficacement les jeunes artistes attirés par l'art sacré : expositions gratuites, commandes sous la direction d'un maître d'œuvre.

Au Conseil général du Finistère. — En arrêtant son budget 1956, le Conseil Général du Finistère a voté les subventions suivantes aux monuments religieux historiques.

Restauration d'objets mobiliers à la chapelle Saint-Venec de Bric, 75.000 frs. ; réfection de la verrière absidiale et des retables sculptés de Sainte Marie du Menez-Hom, 500.000 frs. ; restauration du rétable du XVIII^e au Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon, 400.000 frs. ; restauration de l'autel et de la croix processionnelle de l'église de Brennilis, 29.000 frs ; remise en état d'une baie et de la couverture à Saint-Michel de Quimperlé, 1.387.500 frs ; réfection du clocher de Saint Herbot, à Plonévez-du-Faou, 1.550.000 frs. ; achèvement de la toiture de l'église de Lampaul-Guimiliau, 1.601.000 frs. ; chapelle absidiale de Saint-Corentin, à Quimper, 500.000 frs. ; consolidation du clocher de Bodilis, 755.000 frs. ; réfection partielle de la couverture du chœur de l'église de Guengat, 242.000 frs ; restauration du baptistère de l'église de Guimiliau, 50.000 frs ; réfection de la couverture de la chapelle de Ty-Mam-Doué, à Kerfeunteun, 1.542.000 frs ; réfection de la couverture de l'église de Plogonnec, 2.137.500 frs ; réparation de la niche du groupe dit N -D. du Crann, à la chapelle de ce nom, en Spézet, 42.500 frs.

La Vie du Mouvement

Nouveaux Membres :

Membres actifs

M. Jean Le Bayon, Quiberon (Morbihan).

M. Hédou de la Héraudière, Saint-Malo.

M. Jean Le Men, Saint-Malo.

M. Alain Raoult, Saint-Malo.

Membres honoraires

M. Guy Le Buhé, Quiberon.

Mlle de Kersabiec, Les Fougerêts (Morbihan).

Commandant Joseph Michel, Constantine.

Pour qui sonne le glas....

— A Saint-Jean-du-Doigt, la chapelle Saint-Melar, dont la toiture est encore en bon état, est abandonnée. Il n'y a plus de porte et les murs sont couverts d'inscriptions.

— A 500 m. de Rumengol, une chapelle est dans un état lamentable : il manque une porte, la toiture est en piteux état. Dans quelques années il ne restera que les murs.

— A Plunévez-Moëdec, la toiture de la chapelle Sainte Jenne est en mauvais état. Cette chapelle possède d'intéressantes statues et une peinture curieuse représentant « la roue de la vie ». Les habitants des environs aiment bien leur chapelle, ce qui est un gage d'espoir, mais n'ont pas les moyens de la réparer. Les autres chapelles de la commune, dont plusieurs sont également intéressantes, ont heureusement leur toiture en bon état.

— La toiture de la chapelle Saint Hervé du Menez-Bré est toujours en ruines. On y contemple le ciel par les trous de plus d'un mètre carré. Et les ardoises s'y « volatilisent » mystérieusement.

— En 1940, il ne manquait que quelques ardoises à la chapelle de Manscère en Plourivau, où Alain Barbetorte débarqua jadis. Elle est aujourd'hui complètement en ruines.

Bénédiction de la Croix de Botkario. — Le dimanche 9 Octobre, devant une nombreuse assistance, a été béni par M. Le Curé-Doyen de Baud (Morbihan) le calvaire restauré par la section locale du Mouvement et les habitants des villages environnants. Nous avons raconté cette restauration dans le numéro d'Août.

Couverture : Calvaire et arc de Triomphe de Saint-Thégonnec (Finistère).
